



Comité départemental des Alpes de haute Provence

Fédération Française de tir à l'arc
Comité de Provence Alpes Côte d'Azur



Siège Social chez le Président : Mr Stéphane CUINE – Rue des Muriers 04100 Manosque. N° d'agrément : 00689

Procès-verbal de l'AG Ordinaire

Le 02 février 2018 à 10h 30 les membres de l'association « Comité Départemental 04 de TIR à l'ARC » se sont réunis au gymnase des Lauzières à St Auban- Château-Arnoux en assemblée générale ordinaire sur convocation écrite, conformément au Titre 3 articles 8 et 9 des statuts.

Une feuille de présence, annexée au procès-verbal, a été établie et dûment signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'assemblée est présidée par Monsieur Stéphane CUINÉ, Président de séance, assisté par Monsieur Christian BAGNOLATI secrétaire de séance.

Le bureau de l'assemblée est assuré par les membres du bureau du Comité : Stéphane CUINÉ président, Christian BAGNOLATI secrétaire et Pascal TOURREL trésorier,

Assistés de Christine TOURREL, Georges ALBANO, Vincent BONNEFILLE, Manuela MARTINEZ, Robert MARTINEZ, Sylvie ISNARD membres élus.

Tous les clubs du département étant présents ou représentés, tel que prévu par l'article 9 des statuts, l'assemblée peut valablement délibérer.

Sont déposés sur le bureau et mis à la disposition des membres les documents suivants

- Procès-verbal de l'AG 2016,
- Rapport moral 2017,
- Rapport d'activité 2017
- Rapport financier 2017,
- Budget prévisionnel 2018,
- Rapport sportif 2017

Manquaient :

- Rapport des labellisations, rapport des arbitres, projet de développement.

Le Président rappelle l'ordre du jour dont le contenu suit :

- Approbation du Procès-verbal de l'AG 2016
- Rapport Moral
- Rapport d'Activité
- Rapport Financier
- Rapport des Commissions
- Projet de développement du CD,
- Approbation du Budget 2018
- Election au Comité Directeur
- Désignation électorale du représentant départemental à la Fédération.
- Modification des statuts, délégations diverses et orientations

Avant d'aborder la lecture des différents rapports le Président tient à délivrer un mot d'accueil d'une part pour excuser madame la présidente du Comité Régional qui n'a pu se joindre à nous pour raison de voyage à Las-Vegas, et d'autre part remercier les membres des clubs présents, BARCELONNETTE, MANOSQUE, VOLX, DIGNE, CHATEAU-ARNOUX St AUBAN, L'ESCALE et CLAMENSANE.

Le président en ouverture fait part de sa démission à l'issue de cette assemblée générale pour des raisons personnelles liées à sa famille, son travail mais aussi retrouver de la disponibilité pour son club. Georges Albano et Sylvie Isnard annoncent eux-aussi leur démission.

Le mot d'accueil et les échanges terminés, le secrétaire de séance rappelle l'ordre du jour et procède au premier point de celui-ci :

Approbation du Procès-Verbal de l'AG 2017 du CD04 de Tir à l'Arc.

Sans observation celui-ci est adopté à l'unanimité.

Lecture est faite des différents rapports :

- 1 Rapport Moral
- 2 Rapport d'activité
- 3 Rapport financier
- 4 Rapport de la commission : Sportive et Labelisation (*la commission des arbitres n'a fourni aucun compte-rendu ni bilan écrit.*)
- 5 Approbation du projet de développement du CD, (*le président rappelle les orientations permanentes sur l'Olympiade mais laisse au nouveau comité directeur à venir le soin de fixer et préciser d'autres orientations sportives.*)
- 6 Approbation du budget 2018
- 7 Election au Comité Directeur
- 8 Désignation de « notre » représentant à l'AG de la Fédération Française de Tir à l'arc.
- 9 Adaptation des statuts

Les discussions et débats étant clos et personne ne demandant la parole, le Président met aux voix, les résolutions suivantes :

1ère résolution - Approbation des rapports : Moral, d'Activité et Financier

L'assemblée générale adopte cette résolution à l'unanimité.

2ème résolution - Adoption du budget prévisionnel 2018

L'assemblée générale adopte cette résolution à l'unanimité.

3ème résolution – Approbation du rapport de la commission sportive

L'assemblée générale adopte cette résolution à l'unanimité.

4ème résolution – Approbation du projet de développement du CD.

L'assemblée générale adopte cette résolution à l'unanimité.

5ème résolution – l'assemblée procède à l'élection de quatre Nouveaux membres au Comité Directeur pour la suite de la durée de l'Olympiade soit jusqu'en 2020.

Sont élus :

- **Brice PAJEAN**
- **Christine ROUX,**
- **Éloïse SIMON-TRON**
- **Christopher TOURREL**

Rejoignant au Comité Directeur :

Pascal TOURREL
Christine TOURREL
Robert MARTINEZ
Manuela MARTINEZ
Vincent BONNEFILLE
Christian BAGNOLATI

Le Comité Directeur est composé de « dix » membres qui devront désigner en leur sein un nouveau « Bureau » et des responsables de commissions : sportive, de développement, de labélisation et des arbitres.

NOTA :

Conformément à l'article 15 des statuts lors du Comité Directeur qui suit les élections, celui-ci élit en son sein, à bulletin secret, un Bureau (...) qui comprend au moins un président, un secrétaire général et un trésorier.

Cette élection est reportée à quinzaine au plus tard le 25 février 2018.

6^{ème} résolution – **Élection à la représentation du Comité aux instances de la Fédération Française de Tir à l'Arc,**
Georges ALBANO seul candidat est élu par 24 voix sur 27.

L'assemblée examine et délibère sur les sujets suivants :

1- Fermeture du compte sur la banque postale :

Après discussion l'assemblée mandate le trésorier à clore définitivement le compte postal n° 1630942 C 029
IBAN FR04 2004 1010 0816 3094 2C02 974
BIC PSSTFR PPMAR
13900 MARSEILLE Cedex 10
Et ce dans les plus brefs délais.

2- Délégations de signature sur les comptes :

L'assemblée vote le retrait de délégation de signature au président sortant : Stéphane Cuiné et vote la délégation de signature sur les comptes au nouveau président à désigner dans les quinze jours, et au trésorier.

3- Modification des statuts :

L'assemblée décide que les statuts soient corrigés de la façon suivante ;

Article 1 (Objet et Siège)

Alinéa 1 (...) sans changement

Alinéa 2 (modifié de la façon suivante)

Sa durée est illimitée

Elle a son siège à l'adresse du président élu en exercice

Il pourra être transféré, en tout lieu du département, par simple décision du Comité Directeur après ratification par la plus proche Assemblée Générale.

(Le reste de l'article 1 sans changement)

4- Objectifs confiés au nouveau Comité Directeur :

L'assemblée après échanges fait connaître son intention de continuer à se mobiliser à la formation des jeunes et à leur accompagnement jusqu'au plus haut des podiums.

Cependant il est important que les instances qui privent de subventions les clubs de formation dans les villes et villages n'oublient pas qu'il n'y a pas de champion qui n'ait été un jeune entraîné par des bénévoles bien souvent et qui l'ont suivi, encouragé, accompagné jusqu'à son plein épanouissement sportif.

(...)

L'Assemblée Générale est interrompue avant sa conclusion par la préparation d'un pot de l'amitié et d'une célébration des trois champions de France : Mathis Allemand, Antoine Pierrisnard et Thomas Bonnefille.

Le Président
Stéphan CUINE



Le Secrétaire
Christian BAGNOLATI



Rapport d'activité et rapport moral

Bonjour,

Merci à tous d'être venus.

On commence par les chiffres de l'année : après avoir franchi la barre des 300 archers en 2016, il y a eu en 2017 une stabilisation avec 293 archers. On constate un léger tassement cette saison puisqu'à ce jour, nous sommes 259 soit 20 de moins qu'à la même époque l'an dernier. Ce phénomène est national mais au niveau du département il s'explique pour les $\frac{3}{4}$ par la baisse du nombre d'archers manosquins.

- Les jeunes représentent 40,4% et les femmes 36% des effectifs (baisse par rapport à 2017 pour les jeunes et en faible hausse pour les femmes)
- Le taux de renouvellement des licences est en augmentation, il est de 74% sur le département (61% en 2017) Moins de nouvelles licences donc, mais une fidélisation des adhérents.

2017 a vu également la prise en compte des départements par le comité régional : invitations aux Codirs, stages et formations délocalisées, commission parcours Je voulais signaler ce fait en remerciant la présidente du CR et les responsables des commissions. (Dominique Farjanel est à Las Vegas et ne peut donc être présente ici)

Bilan des actions initiées ou soutenues par le CD (tableau également en annexe) :

- 8^{ème} Tournoi Provençal en Janvier 2017 : bonne affluence avec 70 archers le samedi et 82 le dimanche.
- 4 traditionnels concours jeunes en extérieur à Digne (3D : 60 archers), Volx (Nature : 54 archers) L'escale (22 archers seulement) et Barcelonnette (Fédéral : 35 archers). Comme chaque année, je tiens à remercier les clubs qui nous accueillent et leurs bénévoles qui mettent en place les concours ainsi que les arbitres qui viennent avec bienveillance apprendre les règles de ces disciplines aux archers débutants (jeunes ou moins jeunes)! Les dates pour cette année sont désormais fixées, rendez-vous à Digne le 24 mars pour le 3D...
- Achat de matériel subventionné à 50% par le conseil général et mis à disposition des clubs : action là encore habituelle, environ 3000 euros d'achat en 2017
- Promotion du tir à l'arc lors de la fête départementale du sport à Aiglun en septembre (club de Digne).
- Sixième saison du Trophée des alpes qui récompense les meilleurs archers sur les 6 concours salle du 04 et du 05. Le challenge par équipe est, cette année, entre les mains du club de Gap.
- L'évènement de l'année fut bien sûr le championnat de France FITA vétérans organisé sur l'hippodrome d'Oraison. C'était un grand pari pour un département n'organisant plus de FITA depuis plus de 15 ans et plutôt réputé pour ses parcours. Avec le prêt de matériel de la part de

clubs amis, l'achat de cibles mousse et le soutien de la ville d'Oraison il « restait » aux bénévoles à tout mettre en place pour faire de cette manifestation une réussite et accueillir comme on sait le faire les archers de la France entière. Tout ne fut pas parfait mais la fédération et de nombreux témoignages nous ont rassurés quant à la grande satisfaction des participants. Le bilan financier est lui moins satisfaisant mais c'était un choix assumé, nous en reparlerons lors du rapport du trésorier. Je veux aujourd'hui parmi tous les remerciements envers les bénévoles, distinguer deux équipes : celle ayant préparé le terrain et mis en place la ciblerie dans des conditions météo éprouvantes et l'équipe buvette-restauration qui aura vraiment assuré tant en amont lors de la préparation que lors des coups de feu du week-end. Encore merci à tous.

Enfin, comme l'an dernier (mais c'est une bonne habitude et Manue en parlera dans le rapport de la commission sportive) les jeunes du département se sont encore plus particulièrement distingués cette année sur les podiums régionaux et même nationaux ! 2017 fut vraiment une année exceptionnelle puisqu'en plus des podiums, 3 jeunes archers ont décroché le titre de champion de France ! Nous les féliciterons à la fin de cette AG, ils méritent vraiment qu'on leur dise que l'on est fiers d'eux et contents pour eux !

Félicitations à tous, aux archers, aux entraîneurs et aux parents qui les soutiennent.

Avant ce moment festif, il faudra renforcer le comité directeur en intégrant de nouveaux membres puisque Sylvie, George et moi-même sommes démissionnaires. Toutes les bonnes volontés sont bien sûr les bienvenues.

L'an dernier je terminais mon rapport en disant que nous nous représentions tous afin d'assumer l'organisation du France et que « Nous verrons bien si c'est pour une année ou pour une olympiade selon notre état après les « France » ! »

Pour ma part je suis président du CD04 depuis le 11 février 2011, ce qui fait 7 ans de présidence, un championnat de France (+2 en tant que bénévole) 8 tournois provençaux, une trentaine de concours jeunes, des réunions, beaucoup d'emails et des heures de discussions téléphoniques avec Sylvette, Suzanne, Pascal, Manue ou Georges...

Alors ne m'en veuillez pas si je m'en vais aujourd'hui, mais je n'arrive plus à tout mener de front : un travail, une famille, un club et un CD ; il m'a fallu faire un choix. Personne n'étant indispensable, je ne suis pas inquiet pour la suite. Je souhaite au futur comité de travailler dans le même esprit d'entente entre les clubs et dans l'intérêt de notre sport et de tous les archers. Je m'engage à aider au passage de relai que ce soit au niveau des subventions que pour les concours jeunes. Merci à tous les membres du comité directeur, aux arbitres aux présidents, aux archers et bénévoles des clubs pour leur aide précieuse et chaleureuse.

Er merci de votre attention.

Archers, je vous salue.

Stéphan Cuiné



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC
LIGUE DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR DE TIR A L'ARC



SIEGE SOCIAL

Chez Monsieur Le Président Stephan CUINE
24 Rue des muriers
04100 MANOSQUE
N° Agrément 00689

**RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE
RESULTATS DE LA SAISON 2016/2017**

Les résultats des clubs, toutes disciplines et catégories confondues, ont été les suivants :

- 6 podiums au CHAMPIONNAT DE France
- Titres de CHAMPIONS DE LIGUE
- Titres de CHAMPIONS DEPARTEMENTAUX

Mais aussi de nombreuses places très honorables tous championnats confondus (2^{ème}, 3^{ème}, etc...)

Concours du CD 04 spécifiques Jeunes (5 concours)

Les jeunes archers ont participé à 1 ou 5 compétitions dans les différentes disciplines : Nature, 3D, Campagne, Salle et Mini Fédéral.

Les Clubs de Volx, Manosque, Barcelonnette, L'escale, Digne ont mis leurs locaux et sites à la disposition du CD pour accueillir ces jeunes archers dans les meilleures conditions et leur permettre de découvrir toutes ces disciplines.

Nous remercions les archers qui se sont déplacés plus ou moins loin pour représenter leur club mais aussi le département. C'est pourquoi nous citerons les dates et lieux des dits déplacements dans les différents championnats.

Pour cette saison, voici les résultats de Janvier à Décembre 2017 :

CHAMPIONNATS DE FRANCE

- 17/02/2017 Salle jeunes à Nîmes
- 4/03/2017 Salle adulte à Vittel
- 20/05/2017 Nature à Allauch
- 13/07/2017 Campagne jeune à Loudéac
- 15/07/2017 Campagne scratch à Loudéac
- 28/07/2017 FITA jeunes à Vichy
- 29/07/2017 **FITA vétérans à Oraison**
- 03/08/2017 **Campagne Vétérans à Château Arnoux**

- 18/08/2017 3D à la Féclaz

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

- Novembre 2016 Salle à Digne les Bains
- Mai 2017 Nature à Volx
- Juin 2017 FITA à Embrun – Support départemental 04
- Juin 2017 Fédéral à Embrun – Départemental 04
- Mai 2017 Campagne à Clamensane

CONCOURS CD 04 SPECIFIQUES JEUNES 2017

- Janvier Salle à Manosque – Tournoi provençal
- Mai Nature à Volx
- Juin Campagne à L'Escale
- Mars 3D à Digne
- Juin Mini Fédéral à Barcelonnette

FETE DU SPORT

Le 17 septembre 2017, le Club de Digne les Bains a participé à la Fête du Sport sous l'égide du C.D 04, C.D.O.S.

Cela nous a permis de représenter notre sport au niveau départemental. Les coordonnées de tous les clubs du département ont été distribuées.

Cette journée a été réussie grâce à la présence des membres du club.

MEDAILLES LORS DES CHAMPIONNATS DE France

- Mathis Allemand .Argent en Salle à Nîmes
- Pierrisnard Antoine... Argent en Salle à Nîmes
- Bonnefille Thomas.....Or en Campagne à Loudéac
- Pierrisnard Antoine.....Or en Nature à Allauch
- Pierrisnard AntoineArgent en 3D à La Féclaz
- Mathis Allemand.....Or en Campagne à Loudéac

CONCOURS OFFICIELS 2018

6 Clubs ont inscrit au calendrier Fédéral de la Ligue de Provence les concours suivants pour la saison 2018 :

- Janvier 2018 Salle à Manosque.
- Mai 2018 Nature à Volx – Départemental 04
- Juin 2018 FITA-Fédéral à Embrun – Support CD04
- Novembre 2017 Salle à Barcelonnette
- Décembre 2017 Salle à Digne les Bains
- Avril 2018 Campagne à Clamensane – Départemental 04
- Septembre 2018 Campagne à l'Escale

CONCOURS CD 04 SPECIFIQUES JEUNES 2018

- 13 Janvier Spécial Jeunes à Manosque
- 12 Mai Nature à Volx
- 21 Avril Campagne à Château Arnoux

- 24 Mars 3D à Digne les bains
- 2 Juin Tir Fédéral à Barcelonnette

Le Comité Départemental a organisé au mois de Juillet 2017 le Championnat de France FITA vétéran sur l'hippodrome d'Oraison. Le club des Archers Jarlandins a organisé quant à lui le Championnat de France Campagne Vétéran au mois d'Aout.

Différents stages pourront être proposés par le C.D.O.S (comptabilité et autre) ou organisés par le CD 04 (entraînements, perfectionnements, etc...) afin de mettre en place toutes les actions nécessaires au développement de notre sport.

Pour tous ces résultats ainsi que pour tout le travail accompli par chacun ; nous souhaitons remercier l'ensemble des archers, adultes et jeunes, les Présidents des Clubs pour leur investissement et l'excellent accueil qu'ils nous offrent aux concours jeunes ainsi qu'aux personnes qui encadrent (entraîneurs, arbitres, etc...) et qui travaillent toute l'année dans un seul esprit : donner la possibilité à tous d'accéder au haut niveau.

Ceci est le but principal du Comité Départemental 04.

**MERCI A TOUS !
BONNE SAISON SPORTIVE 2017 !!!**

Pour la commission sportive
Manuela MARTINEZ

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES
ALPES DE HAUTES PROVENCE.
10 FEVRIER 2018 CHATEAU-ARNOUX.

Compte rendu de la commission label.

A ce jour 2 clubs du 04 sont labélisés :

Les Archers Jarlandins Château-Arnoux en OR

Les Archers de Piétramal de Volx en bronze.

2 clubs du 05 sont ou vont être labélisés :

Archers Embrunais Embrun et les Archers des Ecrins de l'Argentière.

Concernant le compte rendu de l'assemblée générale de la fédération toutes les informations

Sont sur le site de la FFTA Circulaire d'information n°535.

Mesdames et Messieurs je vous salue.

Georges Albano.

CD 04
2 Lot Bel air
04190 les mees

Credit Agricole
N° compte **43650040253**

Compte de fonctionnement du :
1er janvier 2017 **au 31 décembre 2017**

CHARGES

Achat/Divers	5 321,16 €
Achat/Fournitures	129,00 €
Achat/Materiel	3 241,16 €
Autres serv.Ext/Cotisations	81,00 €
Autres serv.Ext/depl.Elus	256,00 €
Autres serv.Ext/Frais bancaire	105,91 €
Autres serv.Ext/Frais postaux	0,00 €
Autres serv.Ext/Promotions	0,00 €
Autres serv.Ext/Prelevement FFTA	390,55 €
Autres serv.Ext/Réceptions	0,00 €
Com. Arbitre/tenués	0,00 €
Com. Arbitre/Journée des arbitres	59,90 €
Com. Arbitre/deplacement	0,00 €
Com.Formation/Aide	0,00 €
Com.Formation/Arbitres	0,00 €
Com.Formation/entraîneur	0,00 €
Com.Jeunes/Blasons	0,00 €
Com.Jeunes/Tournoi P.	1 971,58 €
Com.Jeunes/Gouter	76,41 €
Com.Jeunes/Concours Jeunes	0,00 €
Com.Jeunes/Récompenses	664,61 €
Com.Jeunes/Rbt part CD	0,00 €
Com.Sportive/Blasons...	11,70 €
Com.Sportive/CPT France	12 883,36 €
Com.Sportive/Concours C21	0,00 €
Com.Sportive/Prestation BEES	0,00 €
Com.Sportive/Récompenses	111,80 €

Total des charges = 25 304,14 €
+
Excédent 0,00 €
=
25 304,14 €

PRODUITS

Revenus divers/Dons(avance Fra	6 000,00 €
Revenus divers/Part club	1 699,95 €
Subvention/CNDS	1 500,00 €
Subventions/Dep fonct	
Subventions/Dep invest	1 500,00 €
Subventions/France	7 670,00 €
Subventions/Part club	0,00 €
Revenus divers/Locations	0,00 €
Vente/concours CD	2 122,00 €
Vente/concours jeunes	798,00 €
Vente/Licences	1 239,50 €

TOURNOI PROVENCAL	
Cadeaux Arbitres	68,48 €
Repas Fin Tournoi	283,32 €
Cadeaux Bienvenue	213,48 €
Achat Medailles	90,80 €
Achat Divers (scotch...)	
Achat Blasons+bons	1 971,58 €
Retrait Greffe	
Prel. FFTA	
total tournoi	2 627,66 €

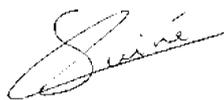
Total des produits = 22 529,45 €
+
Déficit 2 774,69 €
=
25 304,14 €

bilan simplifié au 31 décembre 2016

ACTIF	
Compte chèque	5234,66
Livret A	0
+ CAISSE	0,00 €
Total ACTIF	5 234,66 €

PASSIF	
Report à nouveau	8 009,35 €
+ Excédent	0,00 €
- Déficit	2 774,69 €
Total PASSIF	5 234,66 €

Le trésorier : Tourrel pascal
Le président Stephan CUINE
Le 28/02/2018

Signature : 
Signature: 



PREVISIONNEL 2018 ET RESULTATS 2017

CATEGORIES DE REVENUS	REALISE 2017	PREVISIONNEL 2017	PREVISIONNEL 2018
VENTE			
Vente concours CD	2 122,00 €	1 200,00 €	0,00 €
Concours jeunes	798,00 €	700,00 €	700,00 €
Boutique FFTA	0,00 €	200,00 €	0,00 €
licences	1 239,50 €	1 400,00 €	1 000,00 €
total vente	4 159,50 €	3 500,00 €	1 700,00 €
Subventions			
CG 04 invest mat	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
CG 04 fonct. actions	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
CNDS	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Total	3 000,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €
Revenus Divers			
Participation club INVEST MAT	1 457,01 €	2 000,00 €	1 500,00 €
CHAMPIONNAT DE France			
FFTA			
Comite regional PACA			
Sponsors			
Avance / fond propre			
TOTAL REVENUS DIVERS	1 457,01 €	2 000,00 €	1 500,00 €

TOTAL REVENUS	8 616,51 €	10 000,00 €	7 700,00 €
----------------------	------------	-------------	------------

TOTAL BILAN 2018	4 119,92 €
-------------------------	-------------------

TOTAL PREVISIONNEL	0,00 €
---------------------------	---------------

Trésorerie au 31/12/2017	5 234,66 €
---------------------------------	-------------------

CATEGORIES DE DEPENSES	REALISE 2017	PREVISIONNEL 2017	PREVISIONNEL 2018
Achats			
Fourniture de bureau	129,00 €	50,00 €	100,00 €
Achat de matériel	3 241,16 €	3 500,00 €	3 500,00 €
Divers prelev FFTA			100,00 €
Transport France			
Total	3 370,16 €	3 550,00 €	3 700,00 €
Autres services exterieur			
Cotisation CDOS	45,00 €	45,00 €	45,00 €
Prel.FFTA		0,00 €	0,00 €
Frais bancaire	105,91 €	48,00 €	50,00 €
Frais internet	36,00 €	27,00 €	40,00 €
Réceptions	76,41 €	300,00 €	300,00 €
Représentant CD a la FFTA			
CHAMPIONNAT DE France			
Reception			
Hebergement			
TOTAL SERVICES	263,32 €	420,00 €	435,00 €
Commission Formation			
ETR recyclage	0,00	280,00 €	280,00 €
Aide formation	0,00	500,00 €	600,00 €
Aide formation CDOS	0,00	50	85
Total	0,00 €	830,00 €	965,00 €
Commission Sportives			
Prel.FFTA		200,00 €	150,00 €
Blasons départementaux	11,70	100,00 €	100,00 €
BEEES		800,00 €	600,00 €
Recompenses	111,80	0,00 €	200,00 €
CHAMPIONNAT DE France			
ciblerie	0,00		
blasons	0,00		
Total	123,50	1 100,00 €	1 050,00 €
Commission Jeunes			
Blasons	0,00 €	100,00 €	100,00 €
Gouter	75,00 €	200,00 €	200,00 €
Recompenses	664,61 €	700,00 €	700,00 €
Tournoi provencal			
Rbt licences			0,00 €
Concours/car		700,00 €	0,00 €
Total	739,61 €	1 700,00 €	1 000,00 €
Commission Arbitre			
Tenues , equipements		200,00 €	200,00 €
Deplacement			200,00 €
Cadeaux			150,00 €
CHAMPIONNAT DE France			
Frais			
Total	0,00 €	200,00 €	550,00 €
Total Depense	4 496,59	7 600,00	7 700,00

France FITA : Bilan janvier 2018

Dépenses		sous total
ACHAT CIBLE POUR France	8 943,60 €	
Blasons France	289,00 €	9 232,60 €
FRAIS AUTOROUTE chevalets	72,20 €	
AUTOROUTE CIBLES CHÂTEAU-ORAISON	30,60 €	
AUTOROUTE RETOUR chevalets	88,00 €	190,80 €
Bureau Vallée porte blocs FITA	163,10 €	
MATERIEL ACHETE POUR France(BARCELO)	344,90 €	
ACHAT STYLO France	242,90 €	
ACHAT STYLO France	62,74 €	
ACHAT MATERIEL France	28,84 €	
ACHAT MATERIEL France	27,00 €	
ACHAT MATERIEL France	18,90 €	
ACHAT MATERIEL France	18,00 €	
Achats Jarlandins fournitures, livrets, affiches...	570,00 €	1 476,38 €
HEBERGEMENT ARBITRE	354,00 €	
HEBERGEMENT ARBITRE	429,50 €	
Jarlandins Réceptions Nourriture	1 200,00 €	1 983,50 €
Total :	12 883,28 €	

Recettes		sous total
VIREMENT SUBVENTION France dept04	1 700,00 €	
Subvention comité Régional Arc	1 000,00 €	
Subvention FFTA France	1 000,00 €	
Subvention FFTA France	1 000,00 €	
VIREMENT Subvention région	2 000,00 €	6 700,00 €
Vente cibles Hue, Jarlandins...	510,00 €	
Vente cibles Marseille	600,00 €	
Vente cibles Digne	1 200,00 €	
Vente cibles Vedene	1 200,00 €	
Cibles Isacchi, Roux, Tourrel, Villaron	480,00 €	3 990,00 €
5 cibles à vendre	600,00 €	600,00 €
Participations publicitaires	170,00 €	170,00 €
Total :	11 460,00 €	

Résultat net : -1 423,28 €

TABLEAU E

Raison sociale de l'organisme : Comité départemental 04 de tir à l'arc.....
 N° du dossier : 2017_02909.....
 Objet du projet subventionné : Championnat de France Vétérans FITA 2017.....

Compte rendu financier du projet de Fonctionnement/Action Spécifique

Charges ⁽¹⁾	Prévisions	Réalisations	%	Produits ⁽¹⁾	Prévisions	Réalisations	%
1 Charges directes affectées à l'action				1 Ressources directes affectées à l'action			
Achat	5.750	10.709	186,24	Vente de produits finis	1.000	4.760	476,00
Prestations de services			0,00	Reprise sur provision	550	1.423	258,78
Achat matières et fournitures équipement	1.500	1.476	98,43	Subventions	7.700	6.700	87,01
Autres fournitures	4.250	9.233	217,24	Etat: précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)			
Services extérieurs	3.500	2.174	62,12				
Locations	1.000	784	78,35	Région(s)	2.000	2.000	100,00
Entretien et réparation				Département(s)			
Assurance				Commune(s)			
Documentation					3.200	1.700	53,13
Rémunérations intermed et honoraires							
Publicité, publication							
Déplacements, missions	2.500	1.391	55,63				
Services bancaires				Organismes sociaux (à détailler)			
Autres....							
Personnel	0	0		Fonds européens			
Impôts et taxes sur rémunération				ASP (emplois aidés)			
Rémunération des personnels				Autres aides, dons ou subv affectés			
Charges sociales				Dotation FFTA et CRarc PACA	2.500	3.000	120,00
Autres charges de personnel				Autres produits de gestion courante			
					0	0	0,00
Autres (détailler)				Produits financiers			
Sous-total 1	9.250	12.883	139,28	Sous-total 1	9.250	12.883	139,28
2 Charges indirectes affectées à l'action				2 Ressources indirectes affectées à l'action			
Charges fixes de fonctionnement							
Autres							
Sous total 2	0	0		Sous-total 2	0	0	
Total des charges	9.250	12.883	139,28	Total des produits	9.250	12.883	139,28
Emploi des contrib. volontaires en nature ⁽²⁾				Contributions volontaires en nature ⁽²⁾			
Secours en nature				Bénévolat	2.000	2.000	100,00
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	5.175	5.175	100,00	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	5.175	5.175	100,00
Personnel bénévole	2.000	2.000	100,00	Personnel bénévole			
TOTAL	16.425	20.058	122,12	TOTAL	16.425	20.058	122,12

⁽¹⁾ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁽²⁾ Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'organisme dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.

Nom et qualité du représentant de l'organisme : Cuiné Stéphan président du CD04 de tir à l'arc.....

Fait le 30 janvier 2018..... à Mmanosque..... Signature

Cachet de l'organisme